Etude pour la définition d'une stratégie d'intervention du Conseil Régional Rhône-Alpes en matière de logement des jeunes

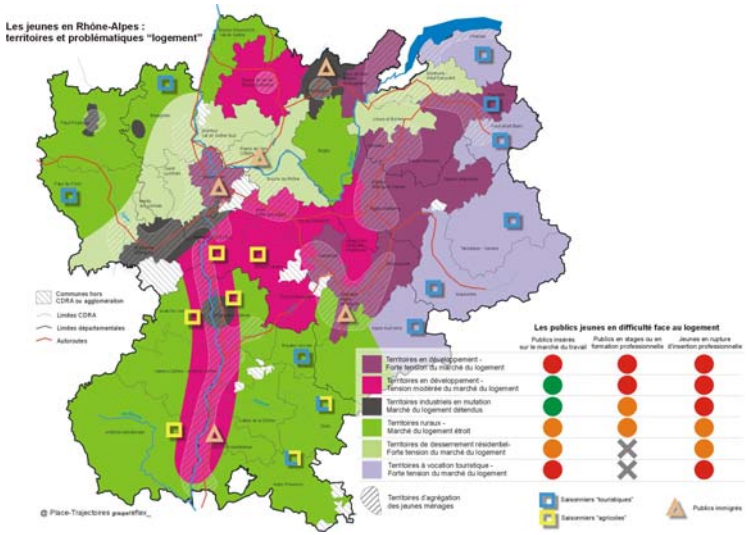

Le Conseil Régional Rhône-Alpes souhaite se positionner plus avant en faveur du logement des jeunes en mobilité professionnelle, tant les freins à l'accès au logement et à la mobilité résidentielle bloquent les parcours des jeunes, l'attractivité et la cohésion des territoires. Le diagnostic s'est attaché à identifier les problématiques des publics face aux logement notamment celles que rencontrent les jeunes actifs, les stagiaires et les apprentis, les travailleurs saisonniers des secteurs touristiques et agricoles. La démarche s'attache à qualifier et à hiérachiser les enjeux aux échelles de mise en œuvre des politiques contractuelles du Conseil Régional (Pays, Agglomérations). Elle prend appui sur la mobilisation des acteurs du logement des jeunes (CLLAJ, FJT ; Missions Locales…) en ce qui concerne l'hébergement, le logement, l'information, l'orientation et le conseil. Elle passe également par l'évaluation des mesures initiées par le Conseil Régional (« Prime jeunes, ORAH jeune » …) et celles conduites par les autres collectivités (agglomérations, Conseils Généraux…).
Le travail actuellement en cours doit aboutir à l'énoncé d'une politique d'ensemble, déclinée à travers des propositions d'actions opérationnelles, politique qui sera soumise prochainement à l'Assemblée Plénière du Conseil Régional.

Groupe reflex_

Acadie, Paris

Aceif.st, Strasbourg

Adeus, Marseille

Aures, Nantes

Cerur, Rennes

Place, Bordeaux et Toulouse

Trajectoires, Lyon